

# de RésO Villes



## Auray (Morbihan)

### POLITIQUE DE LA VILLE : LE QUARTIER PRIORITAIRE D'AURAY

Auray est une commune située dans le département du Morbihan et la région Bretagne. Elle est la ville centre du pays d'Auray qui comprend 5 cantons regroupant 28 communes soit 85 368 habitants (en 2008). La commune est à proximité de Vannes (20km) et de Lorient (35km).

#### Gumenen – Goaner (priorité 3)

Le quartier Gumenen-Goaner (priorité 3) est un quartier non classé en ZUS mais qui en possède les caractéristiques (le projet a été retenu à titre dérogatoire). Il compte 1164 habitants, ce qui représente 9.3% de la population communale (sont attendus environ 1900 habitants en 2016).

La part des HLM du quartier parmi les résidences principales de la commune est largement supérieure aux moyennes des ZUS de Bretagne et de France. Le quartier concentre en effet 50% des logements sociaux de la commune (soit

512 logements sociaux en 2007- 680 sont prévus d'ici à 2016). En 2010, il y avait 1286 logements sociaux à Auray, pour un parc global de 2507 logements à l'échelle du Pays, la commune représente ainsi 51,3% de l'offre de logements sociaux du Pays.

Si le quartier est à proximité du centre-ville (tout en restant à l'écart) et dispose de services de proximité de qualité dans le champ de l'éducation et des loisirs (école, restaurant scolaire, centre de loisirs, une Maison de quartier), il présente certaines difficultés urbaines et sociales. L'absence de mixité de l'habitat (100% de logements locatifs sociaux à loyer très modéré) entraîne un phénomène de concentration de populations aux revenus les plus bas. S'ajoute une absence de commerces et de services privés de proximité et un tissu associatif peu développé sur le territoire. Néanmoins, pour palier ces difficultés des actions sont menées sur le quartier : des commerces en pied d'immeubles sont

en cours de réalisation dans le cadre du projet de renouvellement urbain, et la maison d'animation et des loisirs a été implantée dans ce secteur, même si elle accueille pour le moment seulement 50% d'Alréens. Les mobilités urbaines restent empêchées car si un bus dessert le quartier, la fréquence de ses dessertes reste insuffisante. Jusqu'en 2006, le quartier se composait de « petits collectifs » des années 70, avec des espaces extérieurs de moindre qualité, ensuite un phénomène de résidentialisation des pieds d'immeuble s'est esquissé au Goaner, modifiant ainsi positivement sa physionomie. Si ce quartier souffrait d'une image dégradée, ce qui engendrait des réticences à accepter un logement sur Gumenen (malgré une très forte demande d'HLM sur le pays d'Auray – les acceptations se font par défaut), cette image semble avoir évolué aujourd'hui compte tenu des travaux réalisés, des projets à mettre en œuvre et de la population partiellement renouvelée.

**LÉGENDE pour la géographie prioritaire - Quartier de priorité 3 :** quartiers où les moyens à mettre en œuvre relèvent davantage de la prévention ou de la coordination des moyens de droit commun

#### Informations générales

**Population :** 12 555 habitants (2009)

**Superficie :** 691 ha dont 13 ha (2%) sur 1 quartier non-ZUS

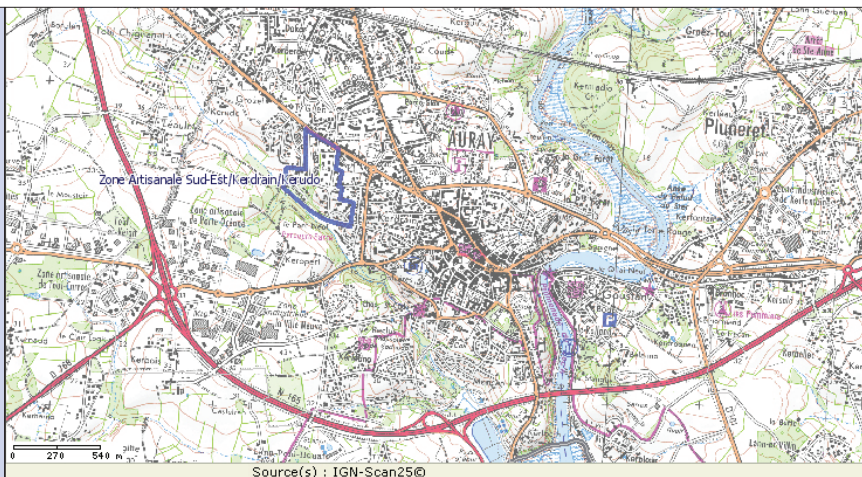
**Part des ménages de 6 personnes et plus :** 1%

**Part des HLM parmi les résidences principales :** 21.4%

**Taux de chômage :** 14.4%

**Taux d'activité des 25-65 ans :** 76.6%

Indicateurs clés des communes,  
source Insee 2006 - 2009



# PETITE HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À AURAY

## Histoire

Dès le début des années 1980, l'Etat et la Ville d'Auray ont mené des actions en faveur des publics les plus en difficulté, au travers notamment de la mise en place d'un Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) en 1984, de la signature d'un contrat Ville-Habitat (fin des années 1980) puis d'une convention d'objectifs pour la politique de la ville pour la période 2000-2006.



Très tôt, la Ville d'Auray a souhaité intégrer le quartier du Gumenen-Goaner à la politique de la ville au regard de sa forte concentration de logements sociaux et d'un taux de chômage particulièrement élevé (par rapport à l'ensemble de la ville) en conduisant successivement deux opérations de requalification urbaine (dont celle de Parco Pointer en 1999) et en élaborant un Projet de Rénovation Urbaine (PRU) de ce quartier.

Cette réflexion sur l'habitat s'est ensuite élargie à l'échelle du pays, le syndicat mixte du pays d'Auray s'est en effet saisi de cette question en concluant à la nécessité de développer le logement social pour une répartition plus harmonieuse sur l'ensemble du territoire (en préconisant la construction de 200 unités par an).

## Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2013

Initialement prévu de 2007 à 2009, le CUCS a été prolongé d'un an en 2010 et reconduit pour 3 ans jusqu'en 2013. Ce dispositif intervient essentiellement en accompagnement du PRU du quartier Gumenen-Goaner, sur les questions sociales et éducatives. Le PRU n'ayant pas bénéficié de la dérogation ANRU (2006), la Ville d'Auray et le bailleur social Bretagne Sud Habitat (BSH) poursuivent le projet avec le soutien financier de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le coût de

l'opération globale s'élève à 48 millions d'euros, dont 8 millions pour la ville. Il s'agit d'intégrer le quartier dans la dynamique urbaine de la commune et de son agglomération (ouvrir le quartier sur la ville - favoriser la création de services - mixer les formes et les statuts de l'habitat). Les orientations stratégiques du CUCS (actions) s'inscrivent dans une démarche d'aménagement à la fois réparatrice et régénératrice et une démarche préventive et intégratrice, ceci concomitamment aux actions éducatives, préventives et d'intégration. Le CUCS s'appuie sur 5 champs prioritaires qui sous-tendent moins des objectifs que des actions à développer ou à renforcer (chaque action procède d'un objectif) comme faciliter l'accès des habitants aux actions existantes du quartier Gumenen-Goaner et ainsi corriger le sentiment négatif que peuvent avoir certains habitants.

**Pilotage politique :** le Préfet du Morbihan, le Maire de la Ville d'Auray, le Président du Conseil Général du Morbihan, le Président et la Directrice de la CAF du Morbihan, le Président de l'office départemental d'HLM du Morbihan, le bailleur Bretagne Sud Habitat.

**Pilotage technique :** le Sous-préfet de Lorient, les techniciens issus des services déconcentrés de l'Etat concernés par la Politique de la Ville, du Conseil Général, de la Ville d'Auray (la Direction Éducation-Jeunesse et Sports, la Direction Culturelle, le Centre Communal d'Action Sociale (jardins familiaux et sorties familiales) et la Direction des services techniques et de l'urbanisme en charge du renouvellement urbain), de la CAF du Morbihan, de l'organisme HLM et le Conseil Régional.

**Les partenaires :** le secrétaire général du SGAR, le Conseil Général (action santé), la CAF, l'inspecteur de circonscription de l'Éducation Nationale.

**Les dispositifs :** des programmes et des organisations tels que le Programme

de Renouvellement Urbain, la Gestion Urbaine de Proximité, le Programme de Réussite Educative et le Conseil Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD - il couvre l'ensemble de la commune d'Auray ainsi que les communes de Brec'h et de Pluneret, mais ce n'est pas le même zonage que le CUCS) ; et des structures telles que le Point Information Jeunesse (structure qui n'est pas directement liée au quartier du Gumenen-Goaner, et qui existe en dehors du CUCS), la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle (elle ne se situe pas dans le zonage du Gumenen).

## Enjeux prioritaires

- L'accès à l'emploi et le développement économique
- L'action éducative (la réussite éducative)
- La citoyenneté et la prévention de la délinquance
- La santé
- L'habitat et le cadre de vie

**Les moyens de la Politique de la Ville :** hors droit commun et Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, le budget mobilisé à Auray est de plus de 276 000 € (ce qui implique un effort budgétaire aléon pendant la période 2007 - 2009). La ville contribue à hauteur de 37% tandis que l'Etat finance 57% (23% issus du PRE), la CAF 2% et le Conseil Général 3%. Rapporté par habitant des quartiers CUCS, ce sont 237€ qui ont été mobilisés sur 3 ans entre 2007 et 2009 (soit 79€ par an par habitant CUCS, et 7 € par an et par habitant de la commune). Le budget apporté par la ville a connu une augmentation régulière tout au long des trois années, tandis que le budget global de l'Etat a connu une baisse importante en 2008, tout comme l'ensemble du département. En 2012, le budget du CUCS s'élève à environ 70 000 €, avec une participation de l'ACSé à hauteur de 17% (11 640 €) et une participation de la commune à hauteur de 40 à 45%.



## LA PARTICIPATION DES HABITANTS

S'il n'existe aucune structure propre à la participation citoyenne (pas de comité de quartier, pas d'associations de locataires), la municipalité s'engage dans un lien de proximité avec la population du quartier Gumenen-Goaner. Elle a commandé plusieurs études ayant vocation à appuyer la connaissance du territoire prioritaire et de sa population. Des actions tendant à favoriser et à concrétiser la participation des habitants sont réalisées tout au long de l'élaboration du programme de renouvellement urbain :

- des réunions publiques sont mises en place durant lesquelles la mairie et le bailleur BSH informent les habitants ;
- les élus tiennent des permanences (action sociale – urbanisme) à la mairie ;
- la restructuration du quartier du Gumenen-Goaner s'est accompagnée d'une démarche participative avec les habitants autour d'un travail sur la mémoire du quartier. Pour exemples :

- un film d'animation a été réalisé en 2009 intitulé «*Pas de GO sans les GU*» (les GU, vieux et pas très beaux, et les GO, jeunes et fraîchement «*ravalés*», sont les personnages choisis par les élèves de CM1-CM2 de l'école Tabarly

pour exprimer leurs sentiments sur la réhabilitation du quartier du Gumenen-Goaner). Pendant une semaine, du 25 au 29 mai, aidés par l'Espace du Mouton à Plumes, ils ont travaillé à sa réalisation (ateliers prise de vue, atelier décor et fabrication de personnages, mais aussi atelier «*exposition*», pour accompagner la future tournée du film).

- l'œuvre «*Upstairs Downstairs*» de l'artiste Lucy Boureau s'inscrit dans la démarche de mémoire du quartier dans laquelle sept colonnes en pierre représentent un paysage urbain avec trois personnages sculptés en bronze (assis dessus et discutant entre eux)

où il s'agit de signifier que ce paysage urbain est bien habité.

- des espaces ou des événements sont l'occasion de côtoyer et d'échanger avec les habitants à l'image de la Maison de quartier, Onuméro8 (espace d'échanges et de rencontres entre habitants dans un appartement prêté par le bailleur BSH) : fabrication d'un Géant sous la direction d'un artiste lors d'un chantier participatif (sa fabrication a été pilotée par la Direction des affaires culturelles de la commune.) - créateur de lien social, continuité avec la création d'un serpent et la fête du parc Utting (organisée par le service jeunesse municipal).

### L'ESPACE CULTUREL ONUMÉRO8

Depuis octobre 2010, le Onuméro8, cet appartement prêté par le bailleur Bretagne sud habitat (BSH), est devenu un lieu d'échanges et de rencontres entre habitants. Espace culturel décentralisé, ouvert à tous les Alréens, cet espace gomme les frontières territoriales et sociales et crée du lien social. C'est ici qu'un Géant, une marionnette de fil de fer et d'osier, haute de 7m20, est né lors d'un chantier participatif mené par un artiste ; 200 personnes ont participé à sa construction et plusieurs autres volontaires l'aident à prendre vie. Ainsi en favorisant les activités en pied d'immeubles, les habitants deviennent les acteurs des changements de leur quartier (déménagement de cet espace dans un autre bâtiment du quartier en 2012).



## LES DÉMARCHES D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION

### Observation et évaluation



Compte tenu de la taille de la commune d'Auray et de celle de son quartier prioritaire, les démarches d'observation n'ont pas nécessité la mise en place d'un dispositif spécifique (type service, observatoire) et se satisfont d'un recueil d'informations à l'échelle des services (collaborations entre les directions) par chaque porteur de projet. L'observation du renouvellement urbain est prise en charge par la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme (DSTU)

; l'observation du CUCS est prise en charge par l'Action Socio-éducative. S'il n'existe pas de bilan global et général, les bilans des actions qui sont effectués par chaque direction en charge de la politique de la ville composent une observation d'ensemble. Et c'est au regard de cette observation que chaque action peut ainsi être amendée, modifiée ou arrêtée (décision collégiale liée à la mesure de l'efficacité des actions menées).

Des partenaires de l'observation sont identifiés tels la police et la gendarmerie qui communiquent des statistiques sur la délinquance, la dégradation des biens, les atteintes aux personnes, en essayant depuis quelques années de sérier un peu plus le quartier de Gumenen - Goaner. Le bailleur fournit des éléments tels que l'enquête sur l'occupation sociale du parc public. La taille du quartier permet de bien connaître ses caractéristiques, mais ceci de façon informelle (réseau d'informations).

### Les difficultés liées à l'observation

- Dans le cadre du renouvellement urbain et du relogement, le suivi des populations déplacées et l'accompagnement entrepris auprès des familles n'ont pu être poursuivis après leur déplacement (sortie du périmètre d'action).
- N'ayant pas les mêmes moyens humains et financiers, il est difficile d'analyser les actions de Politique de la Ville de manière identique avec les communes à proximité. Néanmoins, des échanges et des réflexions sont mis en place autour de préoccupations communes (exemple : le repli communautaire de la communauté Turque à Vannes et Auray).

### L'évaluation de 2010

Une évaluation départementale des CUCS 2007-2009, dont celle du CUCS

de la Ville d'Auray a été menée en 2010 conjointement par l'Institut d'Urbanisme et de Sociologie de Rennes, l'Université Rennes 2, JEUDEV (Jeunesses Développements – Intelligents) et l'IRTS de Bretagne. Cela a abouti, lors d'un séminaire, à la formulation d'un ensemble d'enjeux départementaux, tels la

reconnaissance du portage municipal des CUCS et le soutien aux associations. Des actions stratégiques peuvent ainsi être décidées comme la prochaine contractualisation et l'anticipation de l'évolution de la géographie prioritaire. L'évaluation a effectué un diagnostic social et s'est intéressée au rapport à ce

quartier de ses habitants et de ceux qui résident hors du quartier. Deux enquêtes par questionnaire ont été menées qui interrogeaient le lien social, les usages du quartier et de la ville, l'animation du quartier ou encore la perception que pouvaient avoir les habitants du PRU.



## UNE ACTION PHARE : LA SEMAINE PREVENTION SANTE (OCTOBRE 2011)



Organisée tous les ans par la Direction Éducation-Jeunesse et Sports, en partenariat avec les établissements scolaires de la commune, la Semaine Prévention Santé s'adresse aux adolescents et à leurs parents.

Elle a pour but d'accompagner les adolescents vers l'autonomie et de les sensibiliser aux conduites à risques, de faciliter la fonction parentale et le dialogue enfants/parents (les thèmes sont choisis chaque année et des conférences avec des professionnels, des chercheurs, etc. sont organisées).

L'édition 2010 a par exemple réuni collégiens, lycéens et parents autour de plusieurs actions (théâtre forum, ateliers, conférence, etc.) mais aussi autour d'un mur d'expression, « l'arbre à mots » : les Alréens étaient invités à compléter l'une de ces deux phrases : « Ce que j'aimerais que mes parents me disent... » ou « Ce que j'aimerais dire à mon enfant... ». La semaine de la santé s'est développée avec la réouverture du Point Informations Jeunesse.

## CONTACTS

### • Les élus référents :

Mme Le Leuch Damiani - Chargée de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation et du sport

M. Dehaese - Délégué à la jeunesse

M. Le Sauce - Chargé du renouvellement urbain, des travaux, du patrimoine et du domaine public

### • Les agents municipaux :

Mme Hamon - Direction éducation jeunesse et sports (CUCS)

M. Marchand - Direction des services techniques et de l'urbanisme (RU)

### Mairie

100, place de La République - BP 10610 - 56 406 Auray Cedex

Téléphone : 02 97 24 01 23 - Télécopie : 02 97 24 16 56 - [contact@ville-auray.fr](mailto:contact@ville-auray.fr)

### RésO Villes - Centre de ressources politique de la ville

Bretagne Pays de la Loire - 23 rue des Renards - 44300 Nantes

Téléphone 02 40 58 02 03 - Télécopie 02 40 58 03 32

[resovilles@resovilles.com](mailto:resovilles@resovilles.com) - [www.resovilles.com](http://www.resovilles.com)

## POUR EN SAVOIR PLUS

Des ressources documentaires sur la ville d'Auray (convention cadre CUCS, PLU, Informations sur le Renouvellement urbain et logement social, Rapport d'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la Ville d'Auray...) sont disponibles au centre de ressources et/ou sur le site de RésO Villes : [www.resovilles.com](http://www.resovilles.com)

